RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

ENSEIGNER L'HISTOIRE-GEOGRAPHIE EN SECTION EUROPEENNE

23 mars 2018 - Neuilly

Valérie Dautresme – Françoise Parillaud

Une intervention en trois temps

- Un contexte favorable à la DNL et aux sections euro
- Le PAF : un parcours DNL
- Le baccalauréat 2018 : quelques points de vigilance

Au collège : l'arrêté du 16 juin 2017 renforce l'ouverture sur l'Europe et sur le monde

Un renforcement du parcours linguistique et culturel de l'élève tout au long du collège, dans le cadre du projet pédagogique de l'établissement, au travers de la mise en place de :

- différentes modalités d'enseignement : AP et EPI (projets inter-langues / interdisciplinaires)
- dispositifs bilangues en 6ème (enseignement facultatif – cycle 3)
- un enseignement de langues et cultures européennes (enseignement facultatif – cycle 4)
- un enseignement en DNL (ne représentant pas plus de la moitié du volume horaire de l'enseignement considéré)

Enseignement facultatif de langues et cultures européennes : un vademecum académique

Article du Portail Langues académique
https://langues.ac-versailles.fr/spip.php?article882

Au lycée : la réforme prévoit le développement des DNL

L'évaluation des langues et l'ouverture européenne et internationale

- Chaque élève étudiera deux langues vivantes comme aujourd'hui. L'écrit sera évalué selon les standards européens dans le cadre des épreuves communes. L'oral sera apprécié d'après les mêmes standards, à partir de février de l'année de terminale, selon les dispositions actuelles.
- Parallèlement, la logique de certification a vocation à se développer, en direction d'abord des élèves qui suivent des cursus à dimension internationale (sections internationales, sections européennes, etc.) ou qui choisissent la spécialité Langues et littératures étrangères.
- Les enseignements en langues étrangères (disciplines non linguistiques) seront développés comme la mobilité des élèves.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
académie Versailles

A l'échelle de la région académique : un plan de développement de l'offre scolaire internationale

Le rapport D. Filâtre – A. Evren « Développer l'offre scolaire internationale en Ile-de-France»

Le contexte : dans le cadre du plan présenté par le premier ministre en juillet 2017 pour renforcer l'attractivité de la place financière de Paris après le Brexit, le MEN et la Région IDF s'engagent dans le développement de l'offre scolaire internationale de la région, l'offre éducative étant un facteur majeur d'attractivité sur le territoire.

L'enjeu :

- être en capacité d'assurer l'accueil, dès la rentrée 2018, des élèves «impatriés »,
- se saisir de cette opportunité pour renforcer l'offre internationale de l'Education nationale en Ile-de-France et en faire bénéficier tous les élèves déjà présents et sur l'ensemble du territoire.

Un plan décliné en 14 propositions

PROPOSITION 5.
Renforcer l'offre scolaire internationale en Île-de-France

PROPOSITION 6.
Lancer l'expérimentation « enseignement bilingue » à parité horaire (50/50) de la maternelle au lycée

PROPOSITION 8.
Arrêter au niveau national un nouveau modèle de formation référencé aux standards internationaux (pour les écoles, collèges et lycées)

PROPOSITION 9.
Engager sur le territoire d'Ile-de-France une démarche de labellisation des établissements volontaires et poursuivre les expérimentations

PROPOSITION 10.
Soutenir et généraliser la démarche de certification linguistique au service des mobilités internationales

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
académie Versailles

A l'échelle académique : la promotion de l'expérience de la mobilité comme valeur éducative

Axe 1 — REUSSIR A TOUT NIVEAU ET DANS CHAQUE TERRITOIRE

1 Inclure tous les élèves dans les apprentissages

- Renouveler les approches didactiques et pédagogiques
- Encourager l'initiative, la créativité et le travail collaboratif
- Promouvoir une évaluation valorisante

2 Accompagner chaque élève dans un parcours ambitieux et sécurisé

- Garantir l'acquisition d'un socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- Construire la progressivité et la réversibilité des parcours de formation
- Développer la compétence à s'orienter tout au long de la vie

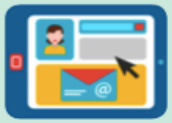

3 Engager une nouvelle dynamique territoriale

- Définir des politiques différenciées et adaptées à chaque territoire
- Conforter l'action des réseaux dans un cadre académique défini
- Mobiliser les partenaires et les ressources

Axe 2 — APPRENDRE ET AGIR DANS LE MONDE DU 21ème SIECLE

1 Favoriser l'engagement individuel et collectif

- Agir pour améliorer le vivre-ensemble
- Renforcer la synergie entre les actions éducatives et les apprentissages
- Reconnaître l'implication et la solidarité

2 Promouvoir l'expérience de la mobilité comme valeur éducative

- Proposer à chaque élève une expérience de mobilité encadrée et accompagnée
- Développer les partenariats internationaux et la diversité linguistique
- Multiplier les échanges avec les environnements économiques et sociaux

3 Acquérir les nouveaux langages

- Développer sa sensibilité par les arts et la culture
- S'emparer de la culture du numérique
- Soutenir les démarches de projet fondées sur la participation et l'implication des élèves

Axe 3 — MOBILISER LES INTELLIGENCES

1 Construire une académie de formation

- Repérer et attirer les talents
- Accueillir pour faciliter l'intégration
- Accompagner l'entrée dans le métier et les démarches expérimentales

2 S'engager dans une culture du développement professionnel

- S'inscrire dans une politique de formation qualifiante et valorisante
- Organiser une dynamique collective de formation-action et de coopération
- S'appuyer sur les potentiels scientifiques

3 S'investir dans une organisation apprenante

- Structurer les processus
- Adopter une culture d'apprentissage continu
- Promouvoir une évaluation partagée

Au PAF : un parcours DNL

- Stage de renforcement linguistique : anglais, allemand, espagnol
- Offre « Présenter les enjeux de la certification » (DAREIC)
- Offre « Préparer la certification DNL » : HG/anglais, HG/allemand, HG/espagnol

ou

Offre « Préparer le DCL » (Greta)

- Offre « Enseigner en DNL » : HG/anglais, HG/allemand, HG/espagnol
  - une ou deux journées en inscription individuelle
  - une journée en public désigné
- Offre « Croisements interdiciplinaires en LV »
- Groupe de travail HG/LV

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
académie Versailles

La grille d'évaluation

I. Exposé (10 minutes): 40 points

Aptitude à prendre appui sur le document		10
Maîtrise des connaissances et qualité de l'information		10
Analyse et argumentation, enchaînement des idées		10
Correction de la langue et richesse lexicale. Phonologie		10
Total		40

II. Entretien (10 minutes) : 40 points

Aptitude à réagir. Adéquation de la réponse à la question posée		10
Qualité du contenu : autres thèmes étudiés, travaux, activités culturelles et d'ouverture internationale menées au cours de l'année		10
Fluidité de la langue, structuration, stratégie de contournement, reformulation, etc		10
Correction de la langue et richesse lexicale. Phonologie		10
Total		40

Total I+II : 4 =note sur 20	**/20**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
académie Versailles